

ANNALES
DE LA
SOCIÉTÉ LINNÉENNE
DE LYON.

Année 1858.

(NOUVELLE ÉDITION.)

TOME CINQUIÈME.



LYON.

IMPRIMERIE DE F. DUMOULIN, LIBRAIRE,
rue St-Pierre, 20.

1858.

DESCRIPTION
D'UN
COLÉOPTÈRE NOUVEAU

DE LA TRIBU DES VÉSICANTS,

PAR

E. MULSANT.

(Lue à la Société Linnéenne de Lyon.)

Genre *Criolis*; CRIOLIS.

CARACTÈRES. *Elytres* un peu moins prolongées que l'abdomen; dépassées postérieurement par les ailes qu'elles voilent incomplètement; déhiscentes à la suture, au moins à partir des trois cinquièmes de leur longueur, chez la ♀, et plus antérieurement chez le ♂; en ligne droite ou à peu près à leur bord externe, jusqu'aux trois quarts au moins de leur longueur. *Yeux* échancrés un peu après la moitié de leur bord interne. *Antennes* assez longues; de onze articles; subfiliformes (♂) ou grossissant un peu vers l'extrémité (♀); à deuxième article court, égal environ au quart du troisième: les troisième à sixième presque égaux: le onzième faiblement appendicé; graduellement comprimées (♂) ou subcomprimées (♀), et subdentées au côté interne, en approchant de l'extrémité. *Mandibules* très-courbées à partir de la moitié de leur longueur; terminées en pointe. *Palpes maxillaires* à dernier article tronqué à l'extrémité, subparallèle, en ligne droite à son côté interne, en ligne courbée ou un peu anguleuse à l'externe. *Prothorax* plus large que long, offrant vers ses deux cinquièmes sa plus grande largeur. *Écusson* grand; presque en triangle sinueux sur les côtés et subparallèle près de la base. *Episternums* du postpectus, rétrécis d'avant en arrière: trois fois au moins aussi longs qu'ils sont larges en devant. *Épimères* du postpectus, parallèles aux épisternums, en grande partie

visibles, un peu élargies vers l'extrémité. *Trochanters* des hanches postérieures, prolongés jusqu'au quart des cuisses. *Cuisses* et *tibias* subcomprimés : *tibias* postérieurs à deux éperons : l'interne tronqué, deux fois au moins plus large que l'externe. *Premier article des tarse postérieurs* aussi long que les deux suivants réunis. *Ongles* ordinairement pectinés.

Cette coupe générique sert de transition entre les *Zonitates* et le rameau suivant. Elle appartient aux *Sitarates*, mais se rapproche de la coupe précédente. Elle s'éloigne des genres *Stenorisa* et *Sitaris* par ses élytres en ligne droite à leur côté externe jusqu'aux trois quarts de leur longueur, moins déhiscentes et moins en ligne courbe à la suture; par l'éperon interne de ses *tibias* postérieurs, deux fois au moins plus large que l'externe; par ses postépisternums plus allongés.

1. **C. Guerini.** Noir; garni de poils d'un cendré blanchâtre : élytres glabres, d'un roux orangé, ainsi que l'extrémité du ventre à partir du quatrième arceau. *Prothorax* arqué en avant, avec la partie située derrière le cou tronquée; offrant vers les deux cinquièmes sa plus grande largeur, subsinuément rétréci ensuite; obsolètement sillonné transversalement vers le quart de sa longueur; sillonné sur la seconde moitié de sa ligne médiane.

♂. Antennes prolongées jusqu'à l'extrémité des élytres; filiformes; graduellement comprimées et subdentées au côté interne; à dernier article rétréci dans son tiers apical. Cinquième arceau du ventre échancré, suivi de deux appendices forcipiformes voilés par le pygidium et postérieurement convergents. Elytres plus étroites, déhiscentes à partir du quart de leur longueur.

♀. Antennes prolongées jusqu'aux trois quarts ou un peu plus des élytres; grossissant un peu et subdentées au côté interne, vers leur extrémité; plus faiblement comprimées; à dernier article rétréci dans son tiers apical et d'un fauve testacé obscur sur cette partie. Ventre de six arceaux : le sixième en cône tronqué. Elytres plus larges, contiguës ou à peu près à la suture jusqu'aux trois cinquièmes de leur longueur.

Long. 0,0160 à 0,0112 (4 1/2 à 5 l.) Larg. 0,0025 à 0,0029 (1 1/8 à 1 2/5 l.)

Corps allongé ou suballongé; subparallèle; peu convexe. Tête noire; densément ponctuée; hérissée de poils cendrés; creusée sur le mi-

lien du front d'une fossette, dont les bords sont relevés ou saillants, et semblent, par là, constituer parfois une sorte d'empâtement. *Mandibules* noires, souvent en partie d'un brun ou fauve testacé. *Palpes* noirs ou bruns. *Antennes* noires : à premier et deuxième articles un peu luisants, garnis de poils d'un cendré blanchâtre : les suivants, d'un noir mat, garnis de poils presque ras, peu apparents : le premier article finement ponctué : le deuxième court : le troisième quatre fois environ aussi long : les troisième à sixième presque égaux : les quatrième à onzième, graduellement comprimés d'une manière plus sensible. *Cou* noir ; finement et deusément ponctué. *Prothorax* tronqué derrière le cou ; élargi en ligne courbe jusqu'au tiers ou aux deux cinquièmes de ses côtés, arrondi et offrant dans ce point sa plus grande largeur ; un peu plus large dans ce point que la tête : rétréci ensuite en ligne subsinuée jusqu'au rebord basilaire ; tronqué ou à peine arqué en arrière, à la base ; muni à celle-ci d'un rebord relevé ; d'un cinquième moins large au devant des angles postérieurs que dans son diamètre transversal le plus grand ; de moitié plus large à la base qu'il est long sur son milieu ; médiocrement convexe ; ponctué d'une manière analogue à la tête : hérissé de poils d'un cendré blanchâtre, fins, peu épais, peu ou médiocrement apparents ; noir ; transversalement déprimé ou un peu absolument sillonné après le bord antérieur, longitudinalement sillonné sur la moitié postérieure de la ligne médiane. *Écusson* grand ; subparallèle près de sa base, puis en triangle à côtés subsinués ; noir ; parcimonieusement et légèrement pubescent ; densément et finement ponctué, avec l'extrémité constituant un empâtement lisse, impointillé et luisant. *Elytres* quatre fois au moins aussi longues que le prothorax ; subparallèles à leur côté externe ; déhiscentes à la suture depuis le quart (♂) ou les deux tiers (♀) de leur longueur ; rétrécies, à leur bord interne, en ligne à peu près droite, depuis le quart jusqu'aux cinq sixièmes, puis en ligne sinuee jusqu'à l'extrémité, qui est terminée en pointe (♂) ; contiguës à la suture jusqu'aux deux tiers ou un peu plus, ensuite rétrécies en ligne d'abord courbe, puis sinuee, près de l'extrémité qui est terminée en pointe ; munies latéralement d'un rebord invisible en dessus, et qui s'évanouit avant l'extrémité ; sans fossette humérale bien sensible ; ruguleuses ; d'un roux orangé ; offrent chacune les légères traces de deux ou trois nervures. L'interne naissant sur les côtés de l'écusson, au cinquième de leur largeur, peu prolongée : la deuxième, naissant sur l'emplacement de la fossette humérale, puis graduellement incurvée jusqu'aux deux cinquièmes de

ternes de la largeur, à peine prolongée au-delà des trois cinquièmes de leur longueur : la troisième, liée à la deuxième vers l'extrémité de la fossette humérale, souvent peu apparente, surtout après sa naissance, prolongée en ligne longitudinale droite jusque vers la moitié de leur longueur. *Ailes* obscures ou noirâtres. *Dessous du corps* densément et finement ponctué sur les parties pectorales, plus finement sur le ventre ; garni de poils soyeux, peu épais, d'un cendré blanchâtre ; noir sur la poitrine et sur les trois premiers arceaux du ventre, d'un roux orangé sur le reste de ce dernier. *Pieds* allongés ; ponctués ; noirs ; garnis de poils d'un cendré blanchâtre. *Ongles* testacés.

Cette belle espèce a été prise, en mai, dans les environs de Draguignan, par M. Joubert, et à Faillefeu (Basses-Alpes), par M. Guérin-Méneville, à qui nous la dédions.
